35899_Formulaire avec colle 2k6:Formulaire avec colle 2k6 22/10/09 13:40 Page 1

HUMECTEZ ET COLLEZ

PLIEZ

PLIEZ

HUMECTEZ ET COLLEZ

HUMECTEZ ET COLLEZ

PLIEZ

PLIEZ

AVIVA

Elite

Augmentez votre limite d'assurance de responsabilité civile à 2 000 000 $

En achetant votre droit d'accès aux sentiers de motoneige pour l'hiver 2009-2010, vous souscrirez automatiquement une assurance de responsabilité civile de 500 000 $, ce qui est le minimum obligatoire prévu par la Loi sur les véhicules hors route.

Si vous désirez augmenter votre protection à 2 000 000 $, vous pouvez le faire simplement en remplissant le formulaire au bas de cette page.

POUR PROCÉDER

- Procurez-vous votre droit d'accès aux sentiers pour la saison 2009-2010;
- Remplissez le formulaire;
- Insérez-y votre chèque ou mandat-poste;
- Repliez la page en deux pour former une enveloppe;
- Collez-en les extrémités;
- Apposez un timbre dans l'espace prévu à cet effet.

VOTRE ASSURANCE NE SERA VALIDE QUE SI VOTRE DROIT D'ACCÈS EST ACHETÉ ET PRENDRA EFFET À LA DATE ESTAMPILLÉE PAR LA POSTE SUR L'ENVELOPPE.
Le formulaire d'augmentation de la limite d'assurance à 2 000 000 $ est conçu pour une motoneige. Vous devez utiliser un deuxième formulaire si vous désirez inscrire plus d'une motoneige. Les formulaires sont également disponibles auprès de la plupart des cabinets de courtage d'assurance du Québec ou sur internet à l'adresse suivante : www.assurancemax.com. Des photocopies du formulaire sont acceptées.

Mode de paiement

Le mode de paiement est simple. Nous acceptons le paiement par carte de crédit **Visa** ou **MasterCard** ou bien il suffit de joindre au formulaire, un chèque ou mandat-poste à l'ordre de :

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ELITE
630, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST BUREAU 900
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 1S6
Tél. : 514 254-7507 ou 1 877 440-3666

Formulaire de demande d'augmentation de la limite d'assurance de responsabilité civile.

Le soussigné demande que la limite de la police d'assurance de responsabilité civile souscrite par l'entremise du droit d'accès aux sentiers de motoneige, soit augmentée à 2 000 000 $ pour la saison 2009-2010.

S.V.P. ÉCRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES MOULÉES.

Nom :
Doit être identique au nom apparaissant sur le droit d'accès 2009-2010

Adresse :

Ville :

Code postal : **Tél. :**

Numéro du droit d'accès 2009-2010
(Obligatoire, sans quoi la demande ne sera pas valide)

Motoneige Date d'effet :

Numéro de police du chapitre B s'il y a lieu
Numéro :

Description de la motoneige

Année : Marque :

Numéro de série : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Modèle :

Prime d'assurance
Les motoneiges servant à la location ne sont pas admissibles à ce programme.

Motoneige de particulier	17,85 $

Explication sur la prime

Prime	17,00 $
Taxe provinciale (5 %)	0,85 $
Total	**17,85 $**

Mode de paiement

☐ Chèque ☐ Mandat poste ☐ Visa ☐ MasterCard

No :

Expiration : Mois : **Année :**

Signature Date